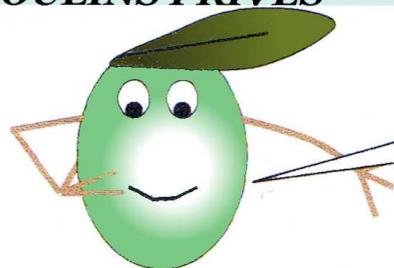


# INEOS

## SDMP

LE BULLETIN D'INFORMATION  
DES MOULINS PRIVÉS



OLIVIER A DE QUOI  
AVOIR PEUR !

Cher confrère,

Les lecteurs du numéro hors série du Nouvel Olivier ont pu lire encore une fois les classiques dithyrambes à l'égard de l'Afidol, de ses actions, de sa faculté à vouloir fédérer tous les intervenants de l'oléiculture, en un mot de son incontournable présence.

Notons en première page, l'inévitable décret de lois sur les CVO puis le mot du nouveau président, suivi de la présentation de son bureau sur lequel nous nous arrêtons.

Examinons la composition du nouveau bureau de l'Afidol suite au changement du président.

On remarque que:

**Le Président** : Encore mal connu, sera-t-il plus constructif que ces prédécesseurs, espérons-le !  
Le Nouvel Olivier prône suffisamment ses actions pour ne pas en ajouter davantage.

**Le 1<sup>er</sup> Vice Président** : Eminent personnage bien imprégné de l'oléiculture.  
Il semble connaître les problèmes des coopératives même si la sienne est en difficulté.  
("La Provence" du 29 avril 2006 signé B.Q.)

**Le 2<sup>e</sup> Vice Président** : Poste important.  
Personnalité peu connue de la majorité des mouliniers, l'Afidol reste discrète sur son parcours. Dans les divers numéros du Nouvel Olivier dont nous disposons, nous trouvons aucun renseignement le concernant.  
A la réunion d'information d'Avignon du 19 octobre 2006, il nous est présenté comme responsable chez Lesieur, c'est tout ce que l'on nous en a dit.

Par manque d'information à son sujet nous avons consulté le site Internet de Lesieur, nous en reproduisons son contenu.

### **Annexe N°1 :**

Tirée de : Lesieur Informations société. Présentation de la société.

On apprend que le 2<sup>e</sup> vice président de l'Afidol, personnalité aux brillantes qualifications, est le Directeur Général Délégué de LESIEUR, n° 2 dans la hiérarchie nous semble-t-il.

Il est précisé aussi : *Lesieur est une société du groupe Saipol, leader français de la transformation des oléagineux. Ce groupe Saipol-Lesieur est contrôlé par Sofiprotéol, l'établissement financier de la filière des huiles et protéines végétales, en partenariat avec le groupe international Bunge (entre autre : Fond de pension de retraite américain).*

Il est également mentionné que:

**Lesieur contrôle l'ensemble de la filière huile** : achat de la matière première (graines), trituration, raffinage et embouteillage.

Lesieur exporte dans plus de 70 pays. (Sans l'ombre d'une huile d'olives françaises si on se réfère à "l'engagement de Lesieur")

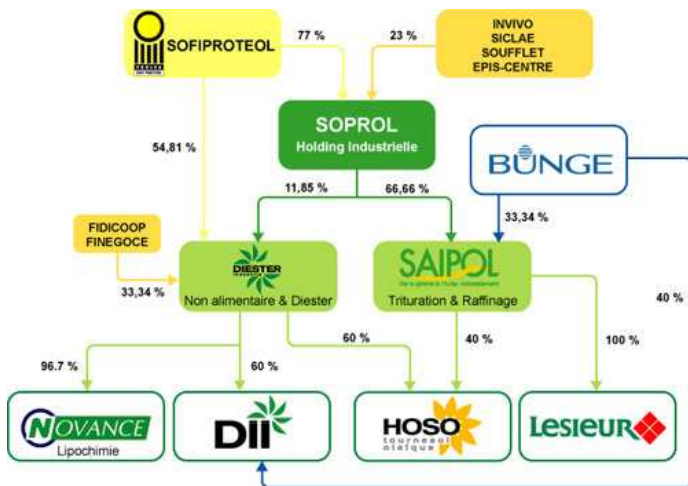
**Annexe N°2 :**

Tirée de la revue Proléa.

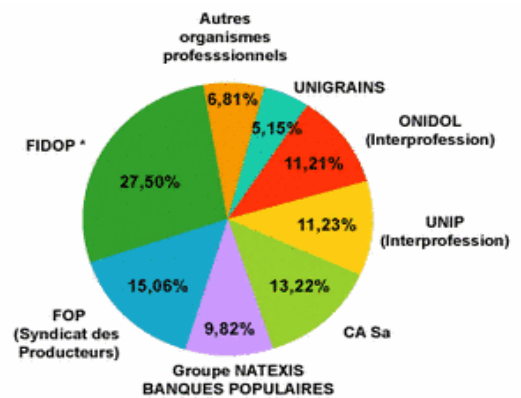
Le chapitre Sofiprotéol souligne l'appartenance de Lesieur via Saipol et Soprol à Sofiprotéol, holding internationale.

Ces précisions nous amènent à la composition du Conseil d'Administration de Sofiprotéol. La constitution de ce CA nous prouve qu'Onidol, chère à l'Afidol, détient 11,21 % du capital de Sofiprotéol.

(Voir le diagramme à secteur ci-dessous)



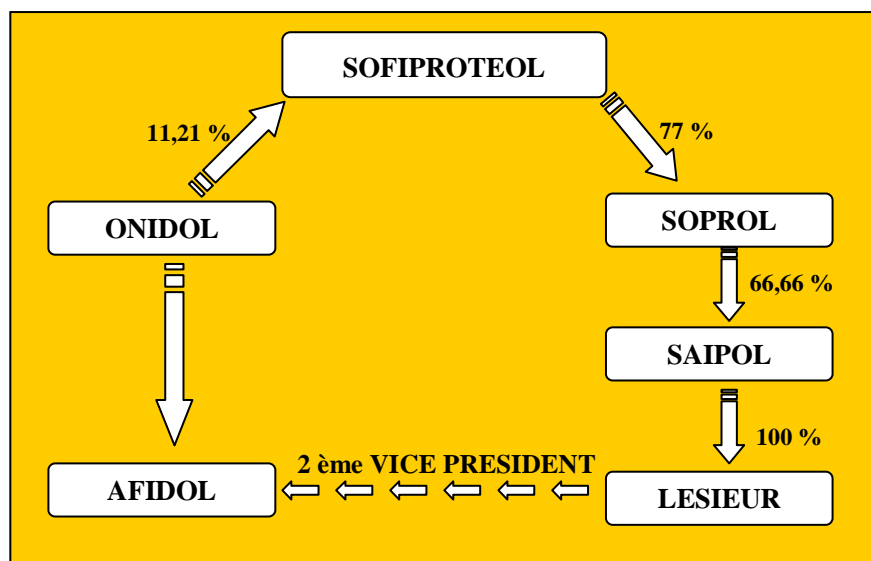
**CAPITAL DE SOFIPROTEOL**



**Conclusion :**

De la synthèse de ces diagrammes découle le schéma ci-dessous où l'on voit qu'Afidol sous couvert d'Onidol dont elle se prévaut participerait d'une certaine façon à : 11.21% X 77% X 66.66% X 100% = 5.75% de Lesieur.

Ce qui justifierait le choix, peut-être imposé, du 2° Vice Président.



**Laissons Lesieur à Bunge, Soprol ou autre Sofiprotéol mais de grâce laissez notre oléiculture à nos oléiculteurs !**

## Serons-nous le dernier rempart ? Votre décision d'adhésion au SDMP fera la différence.

Rappelons que les CVO ont été instaurées il y a une trentaine d'année pour faire financer par les producteurs les coûts de recherche et de transformations que les industriels ne voulaient pas assurer eux-mêmes.

L'oléiculture française n'est pas la grande industrie oléagineuse.

Seule ONIDOL est autorisée à percevoir des aides parafiscales. Il est gênant de trouver dans le bureau de l'Afidol, le directeur de Lesieur qui appartient à Saipol, elle-même contrôlée par Sofiprotéol organisme financier au capital de 6.731.200€ où ONIDOL détient 11.21% du capital.

Le SDMP se dresse contre cette volonté de l'Afidol d'adhérer à un tel système qui nous dépasse et peut nous détruire car il est à craindre que prochainement notre oléiculture soit "*vendue*" à de grands groupes dans lesquels nous n'aurons plus rien à dire et devoir se contenter d'un strapontin.

Voilà ce qui se trame en coulisses.

Ne soyons plus dupes de cette situation, nous ne pourrons plus dire : "**Nous ne savions pas**".

En fait, ne sommes-nous pas presque déjà noyautés ?

- Les moulins privés ont-ils souhaité adhérer à Onidol, organisation pour nous quasi inconnue ?
- A ce sujet, ne serait-il pas important et nécessaire de consulter tous les moulins ?
- Arrêtons de ponctionner les petits producteurs et de nous prendre pour des vaches à lait !
- Limitons ces contraintes administratives et fiscales !
- Lesieur a-t-il sa place au sein de l'Afidol ?
- Maintenant Onidol fleuronne sur toutes les pages "*afidoliennes*" et c'est nouveau. Pourquoi ? Ici nous vous donnons la réponse. Nos vérités ne font pas toujours plaisir, devons-nous nous taire pour autant ?

## DERNIERE MINUTE ...

Pour les sceptiques s'il en est encore :

Dans le N° 4 de MarketOléa la revue économique de l'Afidol, nous lisons, presque en post-scriptum c'est-à-dire l'information la plus importante d'une lettre : *Lesieur* revoit sa communication autour de son huile d'olive et se positionne sur le discours santé etc... Ne fait-elle pas là sa propre publicité ?

Est-ce bien la place de Lesieur dans une revue théoriquement chargée de défendre **les intérêts de l'huile d'olive française** ? Ceci justifie nos craintes.

## Nous sommes confrontés à un dilemme !

- Soit rester avec Afidol et adhérer à Onidol donc à Sofiprotéol et dépendant de Lesieur.
- Soit rejoindre le SDMP et lutter ensemble contre l'absorption de notre oléiculture par de grands groupes, pas tous français, en conservant dès lors au moins l'indépendance de notre identité culturelle de production sans être inféodé à un dictat représentatif autoritaire, basé uniquement pour ramasser des subventions et faire augmenter charges et impôts.



L'adhésion au Syndicat de Défense des Moulins Privés est de 70 € par année oléicole.

## **BULLETIN D'ADHÉSION**

Je désire adhérer au Syndicat de Défense des Moulins Privés:

Nom:

Prénom:

Nom du moulin:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Fax:

Tel:

Email:

Site:

**Signature**